



Fermeture des établissements scolaires et continuité pédagogique

publié le 13/03/2020

Coronavirus SARS-CoV-2

Madame, Monsieur,

Lors de son discours du 12 mars 2020, Monsieur le Président de la République a annoncé la fermeture de tous les établissements scolaires à compter du lundi 16 mars 2020 pour freiner la propagation en France du coronavirus.

Cette fermeture va durer plusieurs semaines. Durant cette période, une continuité pédagogique sera maintenue entre les élèves et les enseignants.

Dans ce cadre, nous demandons à tous les élèves de se connecter à l'espace numérique de travail (ENT) I-cart : <http://ent.ac-poitiers.fr> et d'accéder à Pronote, au moins une fois par jour, et de réaliser les devoirs et exercices ou accéder aux cours qui seront déposés par leurs enseignants.

Pour garantir le bon fonctionnement de l'établissement en termes d'information, il est absolument nécessaire que chacun se connecte avec son compte utilisateur personnel (compte parent pour les parents et compte élève pour les élèves).

Pronote sera l'outil de communication privilégié utilisé durant l'intégralité de cette période entre les élèves et les enseignants.

Des liens seront disponibles à partir de Pronote vers d'autres sites de ressources, dont celui du CNED pour accéder à ma « classe à la maison ». Des échéances seront fixées pour restituer des devoirs et poursuivre les programmes d'enseignement.

Le collège assurera au mieux la continuité pédagogique tout au long de cette période afin de maintenir le lien avec les élèves et les familles pour consolider et maintenir les apprentissages :

- En cas de problème de connexion pour accéder à Pronote, ou autre problème technique, vous utiliserez pour le faire savoir l'adresse mail du collège : ce.0790044u@ac-poitiers.fr
- Les élèves pourront communiquer avec leurs professeurs via l'onglet « communication » puis « discussion » en précisant systématiquement l'objet de leur message.
- En plus de l'adresse mail du collège ce.0790044u@ac-poitiers.fr, une permanence téléphonique est assurée de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 au 05 49 63 20 48. De plus, la boîte aux lettres du collège sera relevée régulièrement (dépôt possible dans la boîte ou envoi par la poste)
- Si vous rencontriez des difficultés d'ordre matériel malgré les précautions prises ce jour par une enquête auprès des élèves présents, (pas d'ordinateur à la maison, pas de smartphone, pas de connexion internet...), n'hésitez pas à nous le faire savoir afin que nous trouvions les solutions les plus adaptées, y compris les envois postaux.

Je vous remercie par avance pour votre collaboration essentielle pour réussir cette modalité inédite.

L'ensemble des personnels du collège reste à votre disposition pour toutes questions.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Mme JACQUET-GALLO

Principale

